

# UN VIRUS PEUT EN CACHER UN AUTRE !



*Cette année encore, vaccinons-nous contre la grippe pour nous protéger et surtout protéger nos patients et nos proches !*

## Pourquoi se faire vacciner contre la grippe ?

- ➔ Les mesures barrières et une très bonne couverture vaccinale ont freiné considérablement la circulation de la grippe l'année dernière.
- ➔ Les nouvelles souches grippales (« variantes », prises en compte dans le vaccin 2021-2022) ne demandent qu'à resurgir avec le risque d'une circulation concomitante à celle du coronavirus.
- ➔ Les personnes à risque de formes graves de grippe sont les mêmes que face à la Covid-19.
- ➔ Une co-infection par les 2 virus peut avoir des conséquences importantes.
- ➔ La coadministration du vaccin antigrippal et du rappel à 6 mois du vaccin Covid est possible dans les centres de vaccination du CHU.

## Comment vous faire vacciner ?

- ➔ Au sein des services de soins ou médico-techniques.
- ➔ Dans nos centres de vaccination : sur le site de Pellegrin, bâtiment Hoffmann, sur le site de Haut-Lévêque, sous-sol du bâtiment USN, ainsi que sur le site de Saint-André, service santé voyages.

## Pour prendre rendez-vous en centre de vaccination

- ➔ Sur Internet à l'adresse <https://rendez-vous.chu-bordeaux.fr> sélectionnez le service Santé Travail Environnement et le motif « **vaccination antigrippale 2021** ». Tous les créneaux disponibles vous seront ensuite proposés.
- ➔ En cas de difficulté **uniquement**, vous pouvez composer le **05 57 82 00 05**, ou adresser un mail contenant vos coordonnées téléphoniques à l'adresse suivante : [rdvpro.grippe@chu-bordeaux.fr](mailto:rdvpro.grippe@chu-bordeaux.fr)
- ➔ Vous avez également la possibilité de vous présenter sans rendez-vous au sein des centres qui vous accueilleront dans les meilleurs délais au regard de l'affluence au moment de votre venue.